

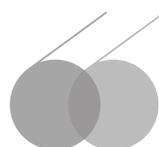
N°5 / HIVER 2017

LETTRE D'INFORMATION
SUR L'ENTREPRENEURIAT**LE LAB'
BGE****ESSAIS-ERREURS****EXPERTISE****TEST GRANDEUR
RÉELLE****STRATÉGIE
COMMERCIALE****HÉBERGEMENT****TESTER
SON ACTIVITÉ****+
CERTIFICATION
BGE À
L'INVENTAIRE**
À LIRE
PAGE 06

On ne naît pas entrepreneur, on le devient. On le devient en se frottant très concrètement à l'exercice de la création d'entreprise, en testant ses idées, en faisant évoluer son offre au contact du marché. Cette agilité doit s'acquérir avant même de créer, en travaillant sur son projet, avec en ligne de mire son potentiel économique. Le test marché est une des briques proposées dans l'accompagnement BGE, au travers des couveuses d'entreprise (voir dossier central). Mais, en plus de l'adaptabilité, la fonction de chef d'entreprise requiert de nombreuses compétences : vendre, gérer, recruter,... Faire le point sur ses propres enjeux et acquérir les connaissances utiles à son projet est essentiel (voir certification BGE page 6). Combiner formations collectives et accompagnement individuel permet d'apprendre et de confronter ses idées ainsi que de mettre en pratique ses connaissances pour développer son projet.



JEAN-LUC VERGNE
PRÉSIDENT DE BGE



Les couveuses d'entreprises ont prouvé leur utilité depuis près de 20 ans.

Elles offrent un cadre unique aux entrepreneurs et les placent dans une dynamique d'apprentissage et de rencontres qui leur permettent de tester leurs capacités entrepreneuriales et de s'approprier « les habits du chef d'entreprise ». Elles permettent surtout par le test d'un marché de valider le potentiel de nouveaux produits et services et ainsi de faire bouger les lignes de l'entrepreneuriat. Il nous faut utiliser ce dispositif toujours à bon escient en fonction des besoins des porteurs de projet.

Les couveuses sont d'ailleurs nées de l'observation des besoins des entrepreneurs et du souci de BGE d'apporter des réponses efficaces aux enjeux des porteurs de projet. Je me réjouis de l'audace dont ont fait preuve à l'époque Christiane Lecocq et BGE Hauts-de-France. Il fallait oser prendre des risques. Oser détourner l'existant pour inventer un nouveau service comme celui-ci, pour les entrepreneurs.

Répondre aux besoins des entrepreneurs exige d'être en mouvement, de questionner ses pratiques et de travailler en collectif pour être plus performant.

Pour 2017, j'invite les BGE, porteuses ou non de couveuses, à renforcer leurs collaborations et les échanges de « bonnes pratiques ». Il y a sans aucun doute de nouvelles synergies à inventer entre nous, des moyens à mutualiser et affirmer ensemble la couveuse comme une des briques d'un accompagnement de qualité.

Nous devons également nous regrouper pour créer de nouveaux outils à offrir aux couvés. Savoir sortir des cadres, se renouveler, inventer, toujours pour répondre présent aux besoins des entrepreneurs. C'est cette énergie qui reste notre moteur aujourd'hui.

POUR MIEUX COMPRENDRE

DES DISPOSITIFS DIFFÉRENTS ET COMPLÉMENTAIRES

COWORKING

ROMPRE L'ISOLEMENT À mi-chemin entre le travail à domicile et le café wi-fi, les espaces de coworking proposent au créateur d'entreprise de s'installer de manière occasionnelle ou régulière dans un lieu de travail partagé et de mutualiser ainsi les moyens. L'avantage principal est d'être inséré dans un environnement convivial, collectif, qui facilite les relations avec les autres entrepreneurs.

COUVEUSE

TESTER SON MARCHÉ La couveuse cible les porteurs de projet qui ont besoin de valider la réalité de leur marché. Sans avoir besoin de créer leur entreprise, ils vont pouvoir tester leur activité, réaliser leur premier chiffre d'affaires, se confronter au métier de chef d'entreprise. Et ce dans le cadre légal (juridique, social, fiscal) du CAPE (contrat d'appui au projet d'entreprise), pour une durée limitée de maximum 12 mois renouvelable dans certains cas. La couveuse offre ainsi son numéro siret qui permet de commercialiser produits et services. Le « couvé » conserve son statut social et bénéficie des droits sociaux d'un salarié. Il dispose aussi d'un programme renforcé d'accompagnement et de formations.

INCUBATEUR

VALIDER LA FAISABILITÉ TECHNIQUE Portés par des universités, grandes écoles, grandes entreprises ou collectivités, les incubateurs ont pour vocation de transformer une idée innovante en entreprise. Leur palette de service varie selon les incubateurs : maturation du projet (création du prototype, validations techniques, accès à des ressources expertes ou moyens technologiques), lancement de l'entreprise (hébergement, réseaux, mise en relation avec des investisseurs...). Les incubateurs peuvent être spécialisés par secteur d'intervention (biotech, numérique, robotique, etc.)

COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI

SE REGROUPER POUR EXERCER Plutôt que de créer sa propre structure, un nouvel entrepreneur peut choisir de rejoindre une coopérative d'activités et d'emplois (CAE). C'est un regroupement économique solidaire de plusieurs entrepreneurs. Le porteur de projet qui rejoint une CAE bénéficie d'un cadre juridique existant, d'un statut d'entrepreneur salarié en contrat à durée indéterminée et d'une protection sociale. Toute la gestion administrative, fiscale et comptable est mutualisée.

PÉPINIÈRE

FACILITER L'INSTALLATION La pépinière est destinée aux entrepreneurs ayant déjà créé leur entreprise. Structure d'accueil temporaire, de 2 à 4 ans. Au cours de cette période, la jeune entreprise paye un loyer réduit et progressif, l'amenant graduellement au prix du marché. En plus d'un avantage sur le coût du loyer, la pépinière offre des services mutualisés (secrétariat, salles de réunion,...) et peut également proposer l'appui d'acteurs de l'accompagnement.



1998 - 2017 UN REGARD SUR LE CHEMIN PARCOURU

CHRISTIANE LECOQC

ENGAGÉE À BGE HAUTS DE FRANCE EN 1982, FONDATRICE D'UNE COUVEUSE, PRÉSIDENTE DU RÉSEAU BGE DE 2003 À 2007, ET AUJOURD'HUI MEMBRE DU BUREAU BGE HAUTS DE FRANCE ET PRÉSIDENTE DE LA COUVEUSE.

CHRISTIANE LECOQC REVIENT SUR LA CRÉATION DE LA PREMIÈRE COUVEUSE D'ENTREPRISE EN FRANCE, SOUS FORME ASSOCIATIVE. UN SAUT DANS L'INCONNU COURONNÉ DE SUCCÈS GRÂCE À UNE FORMULE INÉDITE D'ACCOMPAGNEMENT DES CRÉATEURS.

« Il y a 20 ans, en 1996, j'avais rencontré un agent de développement, à Belfast, qui m'avait montré comment il abritait l'activité d'entreprises nouvelles dans son association, afin de leur fournir un cadre sécurisant au démarrage de leur activité. L'idée m'avait séduite. À l'époque, le RMI existait depuis 10 ans, les créateurs qui en bénéficiaient avaient accès à des aides publiques et peu d'heures d'accompagnement mais nous voyions parfois les personnes passer d'une situation de précarité à une autre : les aides financières reçues servaient à rembourser les dettes personnelles accumulées...

Notre public-cible était donc ces porteurs de projets en difficulté, ayant un très bon projet auquel eux et nous croyions après étude de marché ainsi qu'une bonne formation BGE préalable. Au début, ce sont surtout des femmes qui sont venues nous voir : les choses évoluent, mais la société ne nous a pas toujours donné confiance en nous, surtout dans le champ de l'entrepreneuriat...

L'entrepreneur bénéficiait de 9 mois d'accompagnement intense et de 2 ans de suivi. Notre objectif était, et reste toujours, de valoriser l'initiative, de sécuriser le parcours sur le moyen-long terme, en portant et en accompagnant tout l'aspect administratif et économique : c'est un engagement, c'est un investissement, et ça ne s'inscrit pas non plus dans le temps médiatique ou politique. Bref, ce n'est pas très « tendance », mais c'est pourtant une tendance de fond ! La suite de l'histoire le prouve assez, d'ailleurs.

Après quelques années, nous avons remarqué un autre public nécessitant un essai avant de démarrer : les porteurs de projets innovants ou sur des créneaux peu pratiqués ou encore des métiers anciens qui avaient été abandonnés. Ceux-là n'avaient pas ou peu de possibilité d'évaluer leur marché. Le test grandeur nature était la solution.

Faire travailler côte à côte des publics si variés se révèle encore d'une grande richesse pour tous. Cela rejoint une conviction du réseau BGE ; il y a des potentiels entrepreneurs partout. Pour autant, cela ne signifie pas que tout le monde peut devenir chef d'entreprise, et surtout, pas dans n'importe quelle condition. L'objectif doit être la réussite de ces projets. C'est bien cette vision économique que nous défendons.

Aujourd'hui, BGE continue à innover : en développant des partenariats avec des incubateurs pour pousser encore plus loin la démarche, en créant les BGE Clubs pour mettre en réseau les entrepreneurs, en développant l'accompagnement numérique et dans le e-commerce. Ce sont de nouvelles initiatives qui rendent plus forts les porteurs de projets. L'esprit des débuts est ainsi préservé et démultiplié ! »

ZOOMSUR

Collaborations avec le monde universitaire : des opportunités à poursuivre



SEBASTIEN DOTTIN
DIRECTEUR DE BGE PICARDIE

Le passage en couveuse est une opportunité à plusieurs égards. Il permet de lever des freins, comme le manque de confiance en soi pour certains ou la difficulté à changer de cadre, pour des personnes n'ayant connu que le salariat par exemple. La valeur ajoutée pour tous est la possibilité de tester en situation réelle. Les porteurs de projets apprennent à faire en situation, à réajuster leur offre ou leur positionnement prix, à peaufiner leurs argumentaires de vente, à clore une transaction commerciale, directement sur leur projet. En adossant nos couveuses à des centres de recherche, des universités ou des écoles supérieures nous offrons également au public étudiant la possibilité d'avoir une incubation économique en plus de leur incubation technique. La collaboration entre ces deux mondes, entrepreneuriat et recherche, est à renforcer. C'est en ce sens qu'en Picardie nous avons signé récemment une convention avec Pépites, le 1^{er} réseau des étudiants entrepreneurs.



MICROOUVERTÀ...

JEAN-PIERRE MARTIN
PRÉSIDENT DE L'UNION DES COUVEUSES

UN DISPOSITIF TOUJOURS INNOVANT

QUELLE VISION / ÉTAT DES LIEUX PORTEZ-VOUS SUR LES COUVEUSES D'ENTREPRISES EN FRANCE AUJOURD'HUI ?

Les couveuses sont inscrites dans le paysage de la création d'entreprises comme un dispositif toujours innovant et qui intéresse de plus en plus d'opérateurs. Les couveuses ont fait preuve de pugnacité et de professionnalisme dans un contexte politique et économique difficile. Actuellement les régions sont en train d'évaluer nos actions et à ma grande satisfaction les couveuses font consensus, comme l'avait montré le rapport de la Cour des comptes.

LES COUVEUSES ONT PRÈS DE VINGT ANS, QUEL EST L'IMPACT DE CE DISPOSITIF ?

Nous sommes plus près de 15 que de 20, et cela me convient bien car

15 ans c'est l'adolescence où tout est possible, et c'est le sentiment que j'ai lorsque je rencontre les entrepreneurs en couveuse. Plus de 50 000 entrepreneurs ont été accueillis par nos 65 adhérents. Se confronter à son marché reste une des meilleures façons de valider et de développer son projet ; la diversité des entrepreneurs peut ainsi trouver au sein du réseau une diversité d'accompagnants qui répondent au mieux à leurs attentes, innovant sans cesse : couveuses d'artistes, agricole, de bâtiment, de l'ESS, de commerce, d'étudiant-entrepreneur...

QUELS PROJETS POUR L'UNION DES COUVEUSES EN 2017 ?

Il nous faut continuer à convaincre l'Etat et les régions de maintenir une politique forte et exigeante de soutien à la création d'entreprises. L'UCE

a investi depuis plusieurs années dans la formation professionnelle, convaincue que, pour l'entrepreneur, l'obtention d'un diplôme (RNCP) participe à la sécurisation et l'évolution de son parcours professionnel. De même la mise en place de tout ce qui peut permettre à l'entrepreneur d'être mieux outillé et d'acquérir des méthodes de travail innovantes en lien avec la révolution du numérique est un chantier que nous poursuivrons. Le CAPE est une évolution sociale et économique dont les potentialités restent à développer au profit de tous les entrepreneurs.

ZOOMSUR

Une réponse à des enjeux des territoires

AMÉLIE PATAY
DIRECTRICE DE BGE PERSPECTIVES

La couveuse « Potentiel » est née en Bourgogne grâce, notamment, à l'impulsion du conseil régional et des communautés d'agglomérations. Pour une collectivité, une couveuse d'entreprises est un outil privilégié pour construire dans la durée et créer une réelle proximité avec les porteurs de projets. Les conventions sont ainsi travaillées territoire par territoire, sur un nombre cible d'entrepreneurs à l'essai. La discussion avec les collectivités sur les projets retenus est telle que les futurs entrepreneurs sont déjà connus dans leur territoire avant même d'avoir créé ! La dynamique collective se poursuit au-delà de la couveuse, et les entrepreneurs en sont très partisans. La couveuse permet aussi de réaliser un travail par filière métier, nous avons eu le cas sur la filière agricole ou, sur un autre bassin d'emplois, sur l'artisanat d'art. Les couveuses sont enfin le creuset d'une diversité d'entrepreneurs qui offre ainsi un indice des secteurs en croissance. Également une forte valeur ajoutée pour la collectivité !

DATES CLÉS



1998

CONCEPT DES COUVEUSES D'ENTREPRISES IMPORTÉ EN FRANCE PAR BGE



2002

CRÉATION DE L'UNION DES COUVEUSES D'ENTREPRISES



2003

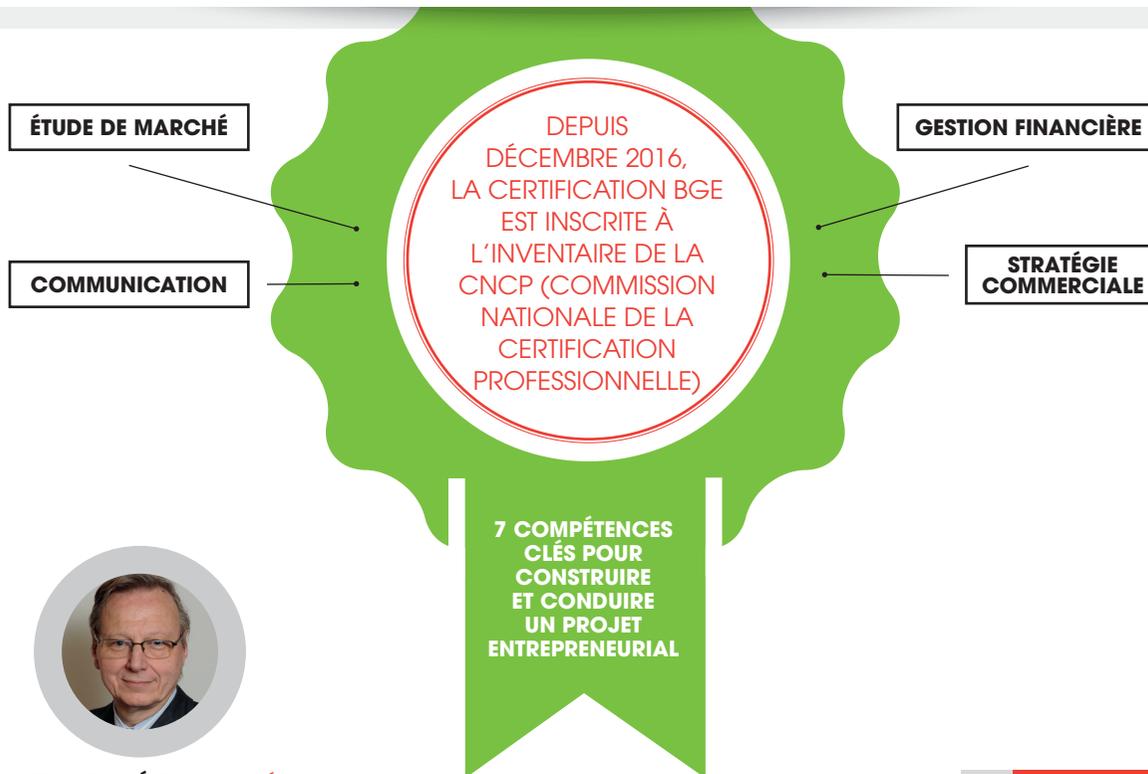
CRÉATION DU CAPE

Conçu pour répondre aux problématiques du public Des couveuses, demandeur d'emploi à 90 %, le Contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) a constitué une véritable avancée en 2003. Face à la multiplication des structures expérimentant le test d'activité, l'Etat s'empare de la question dès 2000. La nécessité de définir un cadre juridique a donné lieu à la création du CAPE, instauré par la loi pour l'initiative économique de 2003.

COUVEUSES BGE

CHAQUE ANNÉE PLUS DE
2 800 PORTEURS DE PROJETS EN BÉNÉFICIAIRE

COMPÉTENCES ACQUISES & CERTIFIÉES



FRANCIS PÉTEL VICE-PRÉSIDENT
DE LA COMMISSION FORMATION
ET ÉDUCATION, CPME

POURQUOI LA CPME A ACCEPTÉ DE PARRAINER LA CERTIFICATION BGE ?

Le parrainage de la certification BGE par la CPME relève de plusieurs démarches :

- notre engagement dans la formation professionnelle, surtout, comme c'est le cas dans le réseau BGE, quand elle vient favoriser la création et le développement des PME/TPE, leur capacité d'innovation, la professionnalisation des chefs d'entreprise ;
- démystifier l'entrepreneuriat, et en faire une démarche d'apprentissage de la part de ceux qui souhaitent créer leur propre emploi et prendre en main leur avenir en assurant, au-delà de la création proprement dite, la pérennisation de leur entreprise ;
- diffuser dans toutes les régions les outils de formation, d'accompagnement et de certification qui favorisent la réussite des projets.
- enfin, accompagner la CNCP, qui certifie diplômes et compétences dans ce pays dans un souci de démarche qualité, mais également de très grande ouverture sur la réalité des besoins des entreprises et des métiers, à identifier les organismes qui sont les véritables partenaires de la CPME en termes de formation.

QUELS ENJEUX SELON VOUS À TRANSFÉRER DES COMPÉTENCES ET À QUALIFIER DES PORTEURS DE PROJETS D'ENTREPRISE ?

Le transfert de compétences est un élément déterminant de la réussite d'une démarche d'entrepreneuriat. Porter un projet à potentiel est, pour le patron de PME / TPE, le meilleur atout dans la réussite de l'entreprise, mais, en même temps, un enjeu de taille qui réclame des compétences spécifiques, différentes de celles qu'il ou elle met en oeuvre au quotidien à la tête de son entreprise. Favoriser leur identification, accompagner leur transmission, qualifier leurs détenteurs, constitue la voie d'excellence d'ancrage de ces compétences dans la pratique professionnelle. Nous savons que le réseau BGE est un des acteurs majeurs de ce processus.

BGE, ÉCOLE DE L'ENTREPRENEURIAT

50
ORGANISMES DE FORMATION

550
LIEUX D'ACCUEIL

COMBINAISON DE FORMATIONS
INDIVIDUELLES ET **COLLECTIVES**

**UTILISER LES
CONNAISSANCES**
POUR AMÉLIO-
RER ET METTRE
EN ŒUVRE SON
PROJET

**APPRENDRE
ET CONFRONTER**
SES IDÉES

À AVENIR

MERCREDI 1^{ER} FÉVRIER
RDV AU SALON DES ENTREPRENEURS
DE 16:30 A 18:00 > CONFÉRENCE
PRÊT À CRÉER VOTRE ENTREPRISE ?
COMMENT ACQUÉRIR
LES COMPÉTENCES CLÉS AVANT
DE SE LANCER ?

ENTREPRENEURS À L'HONNEUR

AU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE S'EST RÉCEMMENT TENUE LA CÉRÉMONIE NATIONALE DU CONCOURS TALENTS BGE. DES ENTREPRENEURS DE TOUTE LA FRANCE Y ONT ÉTÉ PRIMÉS POUR LEUR PARCOURS ET LE POTENTIEL DE LEUR ENTREPRISE. ILS DÉMONTRENT L'ÉNERGIE CRÉATRICE DANS TOUTE SA DIVERSITÉ.



DOMINIQUE DRONIOU
TH INDUSTRIES
PARRAINÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Après 3 ans d'activité, TH Industries propose des prestations de conception de pièces techniques en impression 3D et de la conception d'outillages de mesure pour laser tracker.
Accompagné par BGE Anjou Mayenne



BENOÎT MIGNOT
LE BUFFET ENGAGÉ
PARRAINÉ PAR LA CAISSE DES DÉPÔTS
Fast-food et traiteur solidaire et éco-responsable ! Une cuisine traditionnelle à base de produits locaux.
Accompagné par BGE Hauts de France



CÉLINE OLIVEIRA
LE VIKING
PARRAINÉ PAR LA RAM ET PAR L'AGEFIPH
Dernier commerce du village, le bar de Céline redonne vie au village : épicerie, dépôt de pain, soirées, ...
Accompagné par BGE Picardie



MAXIME TANGUY
KRIPS
PARRAINÉ PAR LE CRÉDIT MUTUEL
Un mix entre la chips et la crêpe. Une tuile de blé noir qui s'accommode à l'apéritif.
Accompagné par Quimper Cornouaille Développement



THÉOPHILE GONOS
A.I.MERGENCE
PARRAINÉ PAR NRJ ACTIVE
Conception de robots autonomes et expertise en intelligence artificielle.
Accompagné par BGE Adil



XAVIER ROLAIS
ALTERNATURE
PARRAINÉ PAR LE CRÉDIT AGRICOLE
L'éco-pâturage pour limiter le gaspillage et revaloriser les activités rurales dans le tissu urbain.
Accompagné par l'ADIE



ANTONIA DIOSDADO
EVENEMENTIEL
PARRAINÉ PAR ARTHUR HUNT GROUP
Boutique de vente et de location de produits d'arts de la table et accessoires.
Accompagné par BGE Ardennes



TIMOTHÉE BOITOUZET
WOODOO
PARRAINÉ PAR BPIFRANCE
Réinventer le bois pour en faire le matériau le plus performant du XXI^{ème} siècle.
Accompagné par Réseau Entreprendre

PARTENAIRES DU CONCOURS TALENTS BGE



LES CHIFFRES

LE CONCOURS TALENTS BGE



1^{ER}

CONCOURS NATIONAL DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

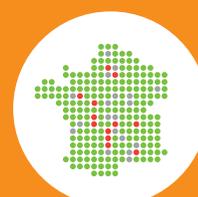


UN CONCOURS VALORISANT L'ACCOMPAGNEMENT
OUVERT À TOUS LES ENTREPRENEURS ACCOMPAGNÉS OU FINANCÉS PAR UN ACTEUR DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE



1%

UN CONCOURS SÉLECTIF
UNE SÉLECTION SUR AUDITION - SEUL 1% DE PRIMÉS



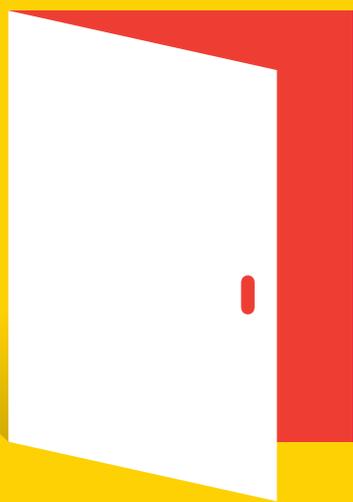
1500

UN CONCOURS DE TERRAIN
1500 DOSSIERS DÉPOSÉS - TOUTES LES RÉGIONS REPRÉSENTÉES

RENDEZ-VOUS

CHANGER LE REGARD SUR LES TPE

NOUS AVONS EN FRANCE DE TRÈS BELLES TPE EXERÇANT DANS LES SAVOIR-FAIRE ARTISANAUX, L'INNOVATION ENVIRONNEMENTALE, LA SANTÉ, L'ÉDUCATION... CES ENTREPRISES MÉRITENT D'ÊTRE CONNUES, CONSIDÉRÉES, NOTAMMENT PAR LES AUTRES ACTEURS ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES DE LEUR TERRITOIRE, ET SOUTENUES DANS LEUR DÉVELOPPEMENT.



SEMAINE DES TPE

27 MARS > 1^{ER} AVRIL 2017

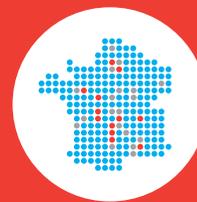
Les entrepreneurs ouvrent leurs portes !
VENEZ À LEUR RENCONTRE.

Des espaces de dialogue entre entrepreneurs,
élus et acteurs économiques locaux
seront organisés par BGE dans toutes les régions.

#TPE_BGE

20% DES EMPLOIS SALARIÉS EN ETP SONT DANS DES TPE. 28 % DANS LES PME,
22% DANS LES ETI ET 30% DANS LES GRANDES ENTREPRISES⁽¹⁾
(1) Insee, É sane, Clap, Lifi 2011.

BGE(EN BREF)



550

LIEUX D'ACCUEIL SUR
TOUT LE TERRITOIRE

CHAQUE ANNÉE



55 000

PARCOURS
D'ACCOMPAGNEMENT



18 000

ENTREPRISES CRÉÉES
OU REPRISÉS

(EN) RÉSEAUX

WWW.BGE.ASSO.FR

TWITTER

@RESEAU_BGE

FACEBOOK

WWW.FACEBOOK.COM/PAGES/BGE



Label Qualité
développement,
partenariats,
compétences



LE LAB' BGE est une publication de BGE
Conception graphique : www.in-the-mood.fr
Directrice de la publication : Sophie Jalabert
Rédaction en chef : Candice Cottin
Ont participé à ce numéro : Cyril Merle Imac